

Assemblée Générale d'AST Groupe

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires d'AST Groupe sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 22 mai 2014 à 10h, au siège social de la société, 78 rue Elisée Reclus 69150 Décines-Charpieu.

L'avis de réunion, valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 14 avril 2014.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires selon les modalités suivantes, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

AST Groupe est éligible au PEA PME

Prochain communiqué
Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2014 – 14 mai 2014 après clôture

Relations investisseurs
Olivier LAMY, Directeur Financier
olivier.lamy@ast-groupe.fr
Tél : +33 (0)4.72.81.64.64

Communication Financière / Relation presse
Solène Kennis
skennis@aelium.fr
Tél : +33 (0)1.75.77.54.68

A propos d'AST Groupe

Promoteur, constructeur et lotisseur.
3^{ème} constructeur national et 1^{er} réseau de franchises de
maisons à ossature bois NATILIA.